

Image not found or type unknown



URGChangement de promoteur immobilier Quel recours peut on avoir?

Par **girvin_old**, le **09/11/2007** à **10:39**

BonjourrrrrnMon ami, voulait acheté une maison dans une résidence qui est doit ce construit, il as réservé la maison, donné un chèque de reservation, ceci à eu lieu en mai 2007. en juillet voyant qu'il n'avait pas de nouvelles il décide d'appelé, le promoteur, là on lui répond qu'il on céder une partie de leur projet à un autre promoteur.Dons la maison pour laquelle il à fait une réservation à ce jour il n'as pas récupéré le chèque non plus.et certaine chose change par rapport au contrat initial. notamment ce n'est plus une accession libre mais une accession location, à ce jour nous ne savons pas ce qu'il en est on nous répond d'attendre. Mais il en à un peu ras le bol. Je voudrait savoir que faire et s'il y as recours? car il avait fait toute les démarches pour son prêt et depuis plus de six moi les taux on changer.rnrnMerci bonne journée